



**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PREVENTION DES  
CATASTROPHES POUR L'AMELIORATION DE LA PROTECTION CIVILE  
EN CÔTE D'IVOIRE  
(PRCAPC)**

**RAPPORT DE FORMATION**

**RENFORCEMENT DES CAPACITES  
DES POMPIERS CIVILS  
DU CSU DIVO**

21 Mai- 06 Juin 2019

**SOMMAIRE**

## **CONTEXTE**

### **I. OBJECTIFS**

### **II. PERSONNELS DE SUPERVISION ET FORMATION**

### **III. DEROULEMENT DE LA FORMATION**

### **IV. RESULTATS**

### **V. DIFFICULTES RENCONTREES**

### **VI. RECOMMANDATIONS**

### **VII. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE**

### **VIII. GALERIE PHOTOS**

## **CONCLUSION**

## CONTEXTE

La formation et le développement des compétences dans l'emploi des Pompiers Civils constituent un facteur déterminant dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de protection civile en Côte d'Ivoire.

Le renforcement des capacités des Pompiers Civils est une des conditions de l'opérationnalité des Centres de Secours d'Urgence (CSU).

Orientées essentiellement vers l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-être, les formations initiales et continues, dispensées aux Pompiers Civils doivent leur permettre de maîtriser les outils mis à leur disposition dans l'accomplissement de leurs différentes missions de sauvetage. Aussi, le Projet de Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophes pour l'Amélioration de la Protection Civile en Côte d'Ivoire tient-il compte de cette problématique, dans sa mise en œuvre. C'est dans cette optique que les Pompiers civils de Divo ont vu leurs capacités renforcées aux techniques de secours.

## I. OBJECTIFS

L'objectif principal de cette formation est de renforcer les connaissances théoriques et pratiques des Pompiers Civils aux méthodes d'intervention.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Maintenir les acquis en matière de secourisme, d'incendie, de prévention des risques, de gestion opérationnelle pour leur permettre d'apporter une réponse efficace en cas de sinistre ;
- Donner les connaissances théoriques, le savoir-faire, en secours à victimes au niveau individuel et en équipe, en incendie, en prévention des risques civils et industriels, et en gestion opérationnelle ; et
- Dispenser des notions en instruction civique et morale ainsi qu'en Droit International Humanitaire (DIH).

## II. PERSONNELS DE SUPERVISION, DE FORMATION, LES MATIERES ET MODULES DISPENSES

### 2.1. Personnels de supervision

La supervision de la formation a été assuré par M. SEKONGO Domaguyé administrateur civil, chef de garde incendie de la sous -direction de la logistique de l'ONPC.

### 2.2. Les personnels de formation

N°	Nom et prénoms Qualité, fonction	Matières
1	M.SEKONGO Domaguyé Sous-direction de Logistique Administrateur civil Chef de garde	REGLEMENTS DE SERVICE
2	SINAYOKO Tiefolo Sous-direction des Opérations et de Secours, Moniteur de Secourisme	SECOURISME
3	OUATTARA Zié, CSU Katiola, moniteurs de secourisme et formateur incendie	SECOURISME ET INCENDIE
4	OUATTARA Djakaria Sous-direction Formation, Formateur Incendie	INCENDIE, LOT DE SAUVETAGE
5	Cne de Police TIE BI Youzan, Département de la Prévention, Brevet de prévention	PREVENTION INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE
6	TRAORE Gaoussou Sous-direction Logistique, Conducteur	MISE EN OEUUVRE DU FOURGON

### 2.3. Modules dispensés

Pour la mise à niveau des pompiers civils les modules suivant tirés du projet d'arrêté sur la formation des pompiers civils ont été dispensés

Matières	Modules
SECOURISME	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bilans</li> <li>- L'obstruction des voies aériennes</li> <li>- Les hémorragies</li> <li>- Le garrot</li> <li>- La libération des voies aériennes</li> <li>- Le retournement d'urgence à 1 et 2 sauveteurs</li> <li>- Pose du collier cervical</li> <li>- Les positions d'attente</li> <li>- L'arrêt cardiovasculaire</li> <li>- Le traumatisme des membres</li> <li>- L'immobilisation d'une victime sur un plan dur</li> <li>- L'immobilisation d'une victime avec l'attelle cervico-thoracique</li> <li>- Cas concret</li> <li>- Présentation et utilisation du MID, retrait</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>du casque</li> <li>- Les plaies</li> <li>- Les brûlures</li> <li>- Le relevage et le brancardage,</li> <li>- Cas concret</li> <li>- Les dégagements d'urgence</li> <li>- Les piqures et morsures d'animaux</li> <li>- La crise d'épilepsie</li> <li>- La noyade</li> <li>- L'accident vasculaire cérébral</li> <li>- La crise d'asthme</li> <li>- Manœuvre combinée secourisme et incendie</li> </ul>
	LOT DE SAUVETAGE ET PROTECTION CONTRE LES CHUTES (LSPC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation du lot de sauvetage</li> </ul>
	INCENDIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralité</li> <li>- La combustion</li> <li>- Le mode de propagation du feu</li> <li>- Les agents extincteurs</li> <li>- Les accessoires hydrauliques</li> <li>- Les pièces de jonction</li> <li>- Equipement de protection individuelle</li> <li>- La protection collective</li> <li>- Les tuyaux</li> <li>- Les lances</li> <li>- Le devoir du porte lance</li> <li>- La marche générale des opérations (MGO)</li> <li>- Les manœuvres types</li> <li>- Manœuvres :</li> <li>- Dérouler et rouler les tuyaux</li> <li>- Les manœuvres en incendie</li> <li>- Manœuvre de l'équipe</li> </ul>
REGLEMENTS	INTERIEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation générale des CSU</li> <li>- Dispositions générales</li> <li>- Dispositions relatives aux pompiers civils</li> <li>- Règles relatives aux locaux</li> <li>- Règles d'utilisation des matériels</li> <li>- Règles d'utilisation des véhicules</li> <li>- Règles relatives à l'habillement et aux</li> </ul>

		équipements de protection individuelle
	OPERATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission des CSU</li> <li>- Organisation générale des secours</li> <li>- Organisation opérationnelle</li> <li>- Supports à l'organisation opérationnelle</li> <li>- Contribution opérationnelle du partenaire de l'ONPC et relations inter-service</li> <li>- Sécurité lors des interventions</li> <li>- Interventions à titre payant</li> <li>- Obligations et responsabilités</li> </ul>
	STATUT DES FONCTIONNAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les droits de fonctionnaires</li> <li>- Les obligations des fonctionnaires</li> </ul>
INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Civisme et citoyenneté</li> <li>- Les symboles de la république</li> <li>- Les institutions de la république</li> </ul>
LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La protection civile dans le DIH</li> <li>- Les tâches humanitaires de la protection civile</li> <li>- Les acteurs de la protection civile</li> <li>- La protection des acteurs civils</li> <li>- La protection des acteurs militaires</li> <li>- Le signe distinctif international</li> </ul>
INITIATION A LA PREVENTION DES RISQUES INCENDIE		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralités</li> <li>- Prévention</li> <li>- Prévision</li> <li>- Analyse des risques : CLICDVECRM</li> <li>- Comportement au feu des matériaux</li> <li>- Résistance au feu</li> <li>- Définition des établissements recevant du public (ERP)</li> <li>- Définition d'immeuble de grande hauteur (IGH)</li> <li>- Définition d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</li> <li>- Définition d'habitation</li> <li>- Les moyens de secours : généralités</li> <li>- Les moyens d'extinction</li> <li>- Les dispositions facilitant l'action des</li> </ul>

### III. DEROULEMENT DE LA FORMATION

Quatre (04) phases ont marqué le déroulement de cette formation, à savoir :

- Mardi 21 mai 2019 : Evaluation sommative du niveau des stagiaires
- Mercredi 22 mai 2019 : Atelier pédagogique
- Jeudi 23 mai au mercredi 05 juin 2019 : Formation Théorique et Pratique
- Jeudi 06 mai 2019 : Bilan, cérémonie de clôture

#### 1. Evaluation sommative du niveau des stagiaires

La formation a été supervisée au début et à la fin par une équipe conjointe de l'ONPC (M. KOUDIO Lavisse, S/D Logistique ; et Mlle KREMIEN Marie, S/Directrice de la Formation) et du PNUD (M. Adrien KOUASSI chef de mission, Col AKOTO Yao, Expert national en Protection Civile).

Il s'est agi de :

- Tester le niveau des Pompiers Civils,
- Orienter les formateurs en tenant compte des résultats du test lors de la réunion pédagogique, et
- Trouver des solutions aux difficultés éventuelles d'ordre administratif.

L'évaluation du niveau des pompiers civils s'est faite en deux (02) phases :

- La phase théorique constituée des épreuves de secourisme et incendie dans laquelle ils ont composé durant deux (02) heures.
- La phase de mise en situation où chaque stagiaire a été soumis à un cas pratique en secourisme comme en incendie.

A l'issue des compositions, la correction a été faite pour permettre la tenue de l'atelier pédagogique le mercredi.

#### 2. Atelier pédagogique

Etaient présentes à cet atelier l'équipe de la formation et l'équipe supervision conjointe du PNUD et de l'ONPC. Après la correction des épreuves et analyses, les suggestions suivantes ont été faites :

- Maintenir la moyenne à 12 /20
- Mettre l'accent sur la formation théorique à 30%
- Mettre l'accent sur la pratique 70%

#### 3. Formation théorique et pratique

La formation s'est déroulée du mardi **21 mai 2019** au mercredi **05 juin 2019** à Divo respectivement dans le CSU provisoire, dans la salle de conférence du conseil régional pour les cours théoriques, le stade municipal et le collège du Lôh Djibouah pour les manœuvres d'incendie, les mises en situations en secourisme se faisaient en ville. La durée totale du temps de formation fut de 96 heures pour les 12 jours, soit 08h par jour. Les deux (02) autres jours ont été consacrés aux évaluations formatives et certificatives.

Elle comprend :

- Des cours théoriques qui ont porté sur l'enseignement du secourisme, de l'incendie, d'initiation à la prévention, d'instruction civique et morale et des règlements intérieur et opérationnel et du Droit International Humanitaire.
- Des cours pratiques, basés essentiellement sur le secourisme et l'incendie.

En secourisme, les mises en situations ont porté sur plusieurs cas pratiques.

En incendie, à l'exception de la M5 établissement de la lance à mousse (car nous ne détenons pas ce type de matériel), tous les autres thèmes inscrits au programme ont été abordés.

En incendie, à l'exception de la M5 établissement de la lance à mousse (car nous ne détenons pas ce type de matériel), tous les autres thèmes inscrits au programme ont été abordés

Durant la formation, des évaluations écrites, orales et pratiques ont été effectuées pour permettre aux formateurs de se rendre compte du niveau d'évolution des stagiaires.

Après l'évaluation sommative de la formation, l'équipe conjointe PNUD-ONPC a supervisé les examens de fin de formation, a pris part à la sélection des vingt (20) meilleurs stagiaires retenus pour le stage de la Période 2 et à la cérémonie de clôture de la formation.

#### **IV. RESULTATS**

Les résultats sont les suivants :

Initialement prévue pour les cinquante (50) Pompiers Civils du Centre de Secours d'Urgence de Divo dont cinq (05) femmes, ont finalement pris part au stage quarante-cinq (45) Pompiers civils à la formation dont trois (03) femmes et cinq (05) absents.

Ainsi, quarante (40) Pompiers civils dont 02 femmes ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20. Par conséquent, les vingt (20) meilleurs dont deux (2) femmes ont été sélectionnés pour le prochain stage des chefs d'équipe.

Cinq (05) pompiers civils dont une (01) femme n'ayant pas obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12 ont été déclaré ajournés au stage.

En somme, ce sont :

- Les quarante (40) Pompiers civils dont deux (02) femmes, connaissent et mettent en œuvre les gestes techniques de secours et d'incendie ;
- Les quarante (40) Pompiers civils dont deux (02) femmes assurent la prise en charge des victimes avec professionnalisme ;
- Les quarante-cinq (45) Pompiers Civils dont trois (03) femmes ont des connaissances en Droit International Humanitaire applicables dans le cadre de leurs missions de secours des victimes.
- Les quarante-cinq (45) Pompiers Civils dont trois (03) femmes connaissent les symboles de la Nation et la nécessité de les respecter.

## V. DIFFICULTES RENCONTREES

- L'entretien des engins n'a pu être réalisé dans de bonnes conditions faute de budget affecté à cette activité.
- L'acquisition tardive du matériel de formation, deux semaines après le lancement, a créé des difficultés pour l'impression des fiches d'évaluation,
- L'insuffisance de la dotation en carburant a eu pour conséquence la non réalisation des manœuvres dans la dernière semaine et de l'évaluation finale et l'impossibilité du retour des engins et des formateurs à la base de l'ONPC à la fin du stage.
- Les stagiaires avaient des difficultés à suivre les cours après le sport. Le fait de chercher à prendre le petit déjeuner retardait le début des cours.

## VI. RECOMMANDATIONS

Le projet devra prévoir :

- Un approvisionnement suffisant en carburant pour les différentes activités et pour le retour des engins et formateurs à la base.
- Une pause-café le matin et l'après-midi petit
- Les ressources nécessaires pour assurer les vidanges et les petites réparations des engins.

## VII. CEREMONIE DE CLÔTURE

Elle s'est déroulée **le jeudi 06 juin 2019** à 09 heures dans la salle de conférence du Conseil Régional. Ont pris part à cette cérémonie les autorités administratives et politiques de la région du Lôh-Djibouah, l'équipe de supervision conjointe du PNUD et de l'ONPC, les formateurs et les stagiaires.

La cérémonie a été ponctuée par plusieurs allocutions en deux étapes, ce sont d'abord celles du Représentant du Conseil Régional, de la S/Directrice de la Formation de l'ONPC, du représentant des stagiaires, du représentant de l'équipe pédagogique. Ensuite la remise des attestations de participation aux stagiaires ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12. Et enfin les interventions se sont poursuivies en commençant par le représentant du PNUD, puis le représentant du Directeur Général de l'ONPC pour se terminer par celle du représentant du Préfet de la Région.

Les discours ont commencé par celui du représentant du Conseil Régional du Lôh-Djibouah, le 5<sup>ème</sup> vice-président en la personne de M. N'GUESSAN Denis qui a dans son allocution félicité et remercié tous les acteurs tout en exprimant sa joie de voir DIVO faire partir des localités élues pour la réalisation dudit projet. Aussi a-t-il traduit l'engagement du Conseil Régional à œuvrer pour la réussite et le rayonnement du projet.

Ensuite, la S/Directrice de la formation Mlle KREMIEN Marie après avoir rappelé l'objectif principal qui est de recycler et de mettre à niveau les Pompiers Civils, a aussi présenté et expliqué le plan de formation qui se décline en quatre phases à savoir :

- Recyclage et mise à niveau des acquis de bases
- Formation des chefs d'équipes
- Formation des chefs d'agrès
- Formations de spécialités

Elle a également expliqué le bien-fondé de la formation dans les Centres de Secours d'Urgence (CSU) respectifs en ce sens qu'elle constitue non seulement une action de rapprochement des pompiers avec les populations mais aussi de mise en œuvre pratique des stagiaires durant le temps de formation.

Elle a également soutenu que cette formation était bienvenue en ce sens que la majorité des pompiers de Divo n'ont pas reçu de formation depuis 2014. Elle a par ailleurs relevé qu'en plus de la transmission du savoir-faire et du savoir-faire-faire, ils ont reçu des formations sur le savoir-être afin de mieux se comporter tant dans la société lors des interventions en dehors du Centre qu'à l'intérieur. Enfin, elle a terminé en les exhortant à renforcer leurs capacités tout en promettant de trouver une solution pour les non admis. A la suite de son intervention, les stagiaires ont à tour de rôle reçus leurs attestations de participations des mains des différentes autorités présentes.

Poursuivant la série d'allocution, le représentant des formateurs, le capitaine TIE BI de l'ONPC s'est réjoui de l'atteinte des objectifs qui étaient de renforcer les acquis des stagiaires. Il a salué la bonne collaboration, la disponibilité et l'assiduité des apprenants. In fine, il a remercié le conseil régional pour la mise à la disposition de l'ONPC des locaux et du matériel informatique qui ont permis le bon déroulement de la formation et exhorté également les pompiers à mettre en pratique ce qu'ils ont appris et de leur rassurer de la disponibilité à des formateurs leur venir en aide même après la formation.

Quant au représentant des pompiers-stagiaires, M. KOUAME BI Douzan Raymond a au nom de tous ses camarades stagiaires exprimé leur gratitude quant à cette formation qui leur a permis de renforcer leurs capacités, puis d'être prêts à exécuter convenablement la responsabilité qui leur incombe. Il a traduit leur fierté à l'égard des formateurs qui leur ont transmis un enseignement de qualité. Pour cela, il a formulé le vœu de voir le CSU équipé en matériels afin d'être opérationnel sur le terrain. Pour clore son propos, il a au nom de ses camarades stagiaires pris l'engagement d'adopter un comportement exemplaire.

Dans son adresse, le représentant du PNUD M. Adrien KOUASSI, a d'abord rappelé les objectifs du projet avant de proclamer les résultats des 20 pompiers civils dont 2 femmes, admis au prochain stage des chefs d'équipes avec d'excellentes notes. Aussi, a-t-il tenu à remercier tous les acteurs et exprimer sa satisfaction pour l'accomplissement de ce premier pari de renforcement des capacités des pompiers. Pour terminer, il a promis qu'avec l'appui du PNUD et l'aide du Japon, les pompiers se verront doter en équipements matériels (véhicule, ambulance, camion, citerne d'incendie...) pour être opérationnels.

Le chef de projet et représentant du Directeur Général de l'ONPC, M. KOUDIO Lavisse, a d'entrée, au nom de sa hiérarchie remercié toutes les autorités administratives et politiques de la région. Ensuite, il a félicité les formateurs pour la qualité de la formation dispensée en si peu de temps. A l'égard des stagiaires, il s'est dit heureux de savoir qu'ils ont beaucoup appris de cette formation. Dans cette optique, il a rappelé que le déroulement de leur carrière dépendait de leurs capacités à être apte à faire face à toutes éventualités. Pour clore son intervention, il a salué l'engagement du PNUD et du Japon pour leur contribution à la sécurisation des populations.

La dernière intervention fut celle du représentant du Préfet, le Secrétaire Général de Préfecture, M. Dirakie KONE, a à son tour transmis les chaleureuses salutations du Préfet. Il a remercié tous les participants et traduit sa fierté quant au résultat satisfaisant de la formation. Il a par ailleurs, prôné qu'il y ait une vaste campagne de sensibilisation sur les gestes de survie des populations, sans oublier de remercier les différents partenaires. Cette cérémonie s'est achevée par l'hymne du Pompier Civil, expression de leur joie et leur engagement. Ce décor a été immortalisé par une photo de famille. Il était 11h 45mn.

## VIII. GALERIE PHOTOS



*Evaluation formative en incendie*



*Manœuvre 3 en incendie*



*Désignation des binômes pour la Manœuvre au stade municipal de Divo*



*Mise en situation d'une victime éjectée*



*Cours théorique d'instruction civique dans la salle de conférence du Conseil Régional du Lôh Djibouah*



*Relevage et brancardage à 3 secouristes au centre-ville*



*Sport matinal en ville*



*Pause déjeuner des stagiaires*



*Immobilisation d'une victime consciente et traumatisée sur un plan dur*

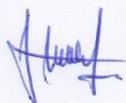


*Photo de famille après la cérémonie de clôture*

## CONCLUSION

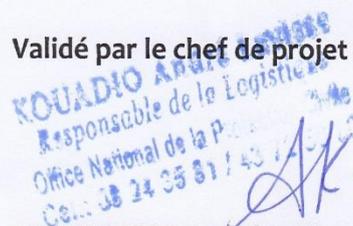
Avant la formation, un climat de méfiance régnait entre les stagiaires dû en partie au mouvement de grève à eux observé et aux sanctions qui en découlent. Mais pendant les cours, il a été permis de constater un véritable engouement des stagiaires pour les cours de règlements intérieur et opérationnel car ils ont reconnu qu'ils ignoraient les règles régissant la fonction de pompier. Aussi ont-ils souligné l'intérêt de la formation, qui faut-il le dire depuis la formation initiale à Bouaké en 2014 fut l'occasion pour eux de se recycler en incendie mais surtout en secourisme. Cette formation a eu pour avantage d'allier à la fois la théorie, la pratique et le stage. Innovation qu'ils ont beaucoup appréciée et qu'il est souhaitable de reprendre au moins une fois par an.

Préparé par le superviseur de la formation :



**M. SEKONGO Domaguyé**  
Administrateur civil, chef de garde

Validé par le chef de projet :



**KOUADIO André Lavisé**  
Responsable de la Logistique  
Office National de la Protection Civile  
Cell. 08 24 35 81 / 43 71 20 20

**M. KOUADIO André Lavisé**  
S/D de la Logistique, du Patrimoine et des Travaux

Fait à Abidjan, le 10 juin 2019.